



## Les 7 règles d'or que les membres du Label s'engagent à suivre pour garantir dans leur entreprise un service d'excellence.

---

Les membres des Labels Wedding Academy s'engagent à suivre la charte de qualité suivante :

**1 - SA FORMATION** : A la fin de la formation à la Wedding Academy, chaque élève est évalué lors d'un test sur table ainsi que lors de l'exercice final, à savoir l'organisation d'un shooting d'inspiration, garantissant ainsi une formation de qualité.

**2 - LA TRANSPARENCE** : S'engager à proposer aux futurs mariés un devis détaillé précisant les prestations de chaque prestataire ainsi que les honoraires de l'agence.

**3 - LE CONSEIL** : S'engager à conseiller les futurs mariés dans le choix de prestataires pour la qualité de leur prestation, pour leur professionnalisme, répondant aux souhaits des mariés et en cohérence avec leur budget.

**4 - L'ORGANISATION** : S'engager à suivre et à coordonner la mise en œuvre des prestations des prestataires, présentés par l'agence aux futurs mariés, jusqu'à son achèvement.

**5 - L'IMPARTIALITÉ** : S'engager à ne pas signer des contrats d'exclusivité avec des prestataires garantissant ainsi un plus grand choix de prestataires de qualité aux futurs mariés.

**6 - LA QUALITÉ** : S'engager à offrir une prestation de qualité aux futurs mariés.

**7- LE PROFESSIONNALISME** : Avoir une entreprise déclarée au Registre du Commerce et avoir souscrit une assurance de responsabilité civile.